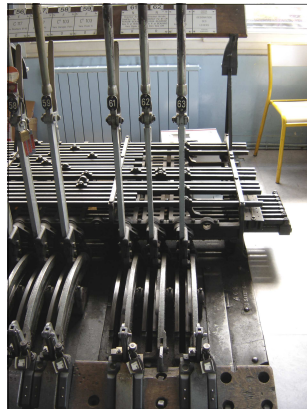


CCR : SNCF et RFF main dans la main !



Deux mois après la tenue du dernier Groupe de travail, la Direction ne nous a donné aucune information sur le déploiement des Commandes Centralisés du Réseau.

Et pourtant...les choses bougent ! Y aurait-il une volonté de la Direction de ne pas informer les organisations syndicales ?

Extrait du projet communiqué par RFF :

« Notre projet consiste à bâtir une organisation plus efficace et plus économique de la gestion des circulations, fondée sur le regroupement et la concentration des opérateurs. L'organisation de l'exploitation du réseau principal va donc subir une évolution profonde, par rapport à celle qui existe aujourd'hui qui repose sur 21 centres opérationnels de gestion des circulations (COGC), qui effectuent la régulation du trafic, environ 1500 postes d'aiguillage. L'objectif en 2030 est que la télécommande des 1500 postes d'aiguillage et la régulation du trafic soient assurées depuis 16 salles CCR. »

« Cette nouvelle organisation permettra l'amélioration de la qualité du service rendu aux entreprises ferroviaires, aux autorités organisatrices, aux voyageurs et aux chargeurs : la chaîne d'information est plus simple et plus efficace, les décisions sont mieux éclairées par les contraintes locales, la réactivité est meilleure pour la gestion des situations perturbées. **Nous travaillons sur ce projet en partenariat étroit avec la SNCF, qui y apporte son expertise d'exploitant et de maître d'œuvre, et qui prépare l'évolution conjointe de son organisation et de ses moyens.** »

« Le financement de ces travaux repose sur la mobilisation anticipée des ressources que Réseau Ferré de France aurait dû consacrer à l'exploitation et au renouvellement des postes sans CCR, soit en moyenne 250 millions d'euros par an. **A terme, ces travaux permettront 200 millions d'euros de gains annuels d'exploitation** ».

**C'est le déclin de la filière 27
La SNCF ne précise pas
l'impact du projet sur les effectifs
on oublie sciemment de nous informer !**

21 mai 2010



Vous pouvez retrouver les tracts en consultant le site: www.cfdtcheminotscentre.org

CCR : Demain, voici ce qui vous attend dans votre région :

La CFDT s'est procurée un document officiel : Tous les schémas directeurs des CCR ont été présentés et validés par le CNI de RFF entre mars et septembre 2009 puis actualisés au CNI du 23 mars 2010, vous y trouverez les premières mises en service relevées dans les schémas directeurs :

CCR Paris Picardie :

- ⇒ Secteur Circulation «Roissy le Bourget» en 2014
- ⇒ Secteurs Circulation «Mitry Sevran», «Paris Plateau», «PN gare souterraine», en 2015
- ⇒ Report de «Longueau Sud» en 2016

CCR Paris Normandie :

- ⇒ A partir de 2016 (Mantes Ouest et Est)
- ⇒ Report du Secteur Circulation «St Cloud» en 2020
- ⇒ Report du Secteur Circulation «St Nom / Versailles» en 2020
- ⇒ Report du Secteur Circulation «Sartrouville phase 1» en 2032

CCR Paris Atlantique :

- ⇒ Aucun scénario avant 2021

CCR Paris Auvergne :

- ⇒ Secteur Circulation «Paris fond de gare» en 2014
- ⇒ Secteurs Circulation «km 8/9» en 2015
- ⇒ Report de «Montereau» en 2016

CCR Paris Champagne :

- ⇒ A partir de 2021

CCR Nord :

- ⇒ Secteur Circulation «Somain» en 2013 (décision définitive attendue fin avril)
- ⇒ Secteurs Circulation «Calais Frethun» et «Calais Ville» en 2015 (à reconfirmer)

CCR Lorraine :

- ⇒ Secteurs Circulation «Onville», «Metz Ville», «Metz Ouest» et «Metz Est» en 2015

CCR Alsace :

- ⇒ Secteur Circulation «Strasbourg gare» considéré comme déjà déployé (avec l'hypothèse du choix du bâtiment CCR = celui du PAI de Strasbourg) et le Secteur Circulation «Strasbourg Nord» (Vendenheim) en 2013
- ⇒ Secteurs Circulation «Plaine Nord» et «Ouest» en 2013
- ⇒ Secteur Circulation «Belfort» en 2015

CCR Bourgogne Franche Comté :

- ⇒ Secteurs Circulation «Dijon Sud»

et «Dijon Nord» en août 2010

- ⇒ Secteur Circulation «Perrigny Nord» en août 2011
- ⇒ Secteur Circulation «PLM Sud 2» en 2013
- ⇒ Secteur Circulation «PLM Sud 1» en 2015

CCR Rhône & Alpes :

- ⇒ Secteurs Circulation «Part Dieu Sud» et «Part Dieu Nord» en juin 2010
- ⇒ Secteur Circulation «Guillotière P4» : en mars 2011
- ⇒ Secteurs Circulation «Guillotière P2», «Perrache Sud» et «Perrache Nord» : en 2014
- ⇒ Report du Secteur Circulation «Tarentaise» : en 2032.

CCR Méditerranée :

- ⇒ Pas de mise en service avant 2018 (croissance du secteur télécommandé de Marseille St-Charles P1)

CCR Languedoc Roussillon :

- ⇒ Secteur Circulation «Nîmes Sud» en 2013

CCR Centre :

- ⇒ Pas de mise en service avant 2018

CCR Midi Pyrénées :

- ⇒ Pas de mise en service avant 2020

CCR Aquitaine :

- ⇒ Secteurs Circulation «St Jean Nord», «St Jean Centre» depuis 2008. Le poste Mistral permet également la télécommande des postes de Bassens (le PRSI), de Cenon, de Talence et de Gazinet-Cestas (partie du secteur-circulation «Médoquine»).
- ⇒ Report du Secteur Circulation «Libourne» en 2032.

CCR Grand Ouest :

- ⇒ Pas de mise en service avant 2016.

